

**BULLETIN D'ADHÉSION, D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT  
POUR L'ANNÉE 2025**

L'adhésion à *LCC Font-Vive* comprend la participation à toutes les activités de l'association, dont les adhérents sont informés par l'intermédiaire de la revue trimestrielle et du site internet *cevenols.fr*. Elle est valable pour l'année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
L'abonnement à la revue est valable pour 4 numéros annuels.

**Vos coordonnées**

(nom, prénom, adresse avec voie aux normes postales) :

**Courriel et téléphone :**

**Tarifs** (merci de cocher le mode de règlement retenu et de cocher la bonne case)

<b>J'adhère à <i>LCC Font-Vive</i>, je m'abonne à la revue je soutiens l'association</b>	<b>45 € ou plus</b>	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	
<b>J'adhère à <i>LCC Font-Vive</i> et je m'abonne à la revue</b>	<b>40 €</b>	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	
<b>Je m'abonne à la revue, uniquement</b>	<b>30 €</b>	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	
<b>J'adhère à <i>LCC Font-Vive</i>, sans m'abonner à la revue</b>	<b>10 €</b>	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	

**. Mode de règlement :**

- de préférence par virement (Iban : FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012)
- sinon, par chèque bancaire à l'ordre de *LCC – Font-Vive* ou postal CCP N° 2000 14 C Montpellier

**. À adresser avec le bulletin** au trésorier :

- soit par courriel : [fredericboier@orange.fr](mailto:fredericboier@orange.fr)
- soit par courrier : **Frédéric Boyer, 38 impasse Croix de Régnier, 13004 Marseille**